

MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT DE L'IMMOBILIER
SEMESTRE 2
SESSION DE RATTRAPAGE
LUNDI 11 JUIN 2018
9 H à 12 H 30

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]
à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

***Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,
« épreuve 2 »,
« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera le libellé de la matière dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, le numéro du sujet.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

DROIT DES CONTRATS ET MARCHES PUBLICS

Sujet : Les catégories de contrat de la commande publique.

CONTRATS IMMOBILIERS 2

Sujet : Répondez aux trois questions suivantes :

- 1) Le bailleur entendant louer un bien à usage d'habitation peut-il choisir son locataire ? (5 points)
- 2) Les obligations du mandataire dans le bail de droit commun. (10 points)
- 3) La restitution de la chose dans le prêt à usage. (5 points)

FISCALITE DU PATRIMOINE

Sujet : Traitez, au choix, l'un des sujets suivants :

1^{er} sujet :

Le régime du micro-foncier.

2^{ème} sujet :

Le régime fiscal des mutations à titre gratuit des entreprises.

DROIT DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Sujet : Le patrimoine affecté à l'activité professionnelle (EIRL), règles de constitution et de fonctionnement.

DROIT DE LA CONSTRUCTION

Sujet : La garantie de parfait achèvement.

DROIT DES SÛRETÉS

Sujet : Traitez, au choix, **l'un** des deux sujets suivants :

1^{er} sujet :

Les effets de l'hypothèque dans les rapports du créancier et du tiers détenteur (le droit de suite).

2^{ème} sujet :

L'exigence de proportionnalité du cautionnement.